



Contact de langues et pratiques professionnelles : une étude empirique du technolecte amazighe-français dans les coopératives agricoles de Kelâat M’Gouna

ABOUMOUSSA Achraf, FALLOUS Ali, BAHMAD Malika
Université Ibn Tofaïl -Kénitra Maroc

Résumé: Cette contribution cherche à se pencher sur le technolecte des coopératives agricoles de roses à Kelâat M’Gouna, au sud-est du Maroc, en analysant son origine, ses spécificités linguistiques et ses dynamiques. Le technolecte, principalement dérivé de la langue française, se distingue par son caractère oral et informel. Il intègre différentes influences linguistiques, en particulier la langue amazighe et le français, mais également l’arabe classique et la langue anglaise, à travers des phénomènes sociolinguistiques; notamment: le contact des langues et les emprunts lexicaux. Une étude approfondie révèle que ce technolecte reflète des adaptations à la fois phonétiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques, visées à intégrer les termes empruntés au système linguistique des locuteurs. Les alternances codiques, la transformation phonétique ainsi que l’acclimatation syntaxique en sont des manifestations récurrentes. Enfin, cette étude met en lumière le rôle crucial de la langue française comme source lexicale et propose des pistes pour des recherches et des perspectives futures sur les niveaux phrastiques et discursifs de ce technolecte.

Mots clés: Le technolecte; Tamazight; Kelâat M’Gouna; coopératives-agricoles; La sociolinguistique

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.14737418>

Introduction

Au Maroc, la langue française est considérée comme le premier moyen de transmission des savoirs scientifiques et techniques. De ce fait, le vocabulaire utilisé dans les différents domaines formels comme dans l'enseignement, la santé, etc. ou encore dans les domaines informels comme dans le cas des métiers artisanaux, est un vocabulaire emprunté dans sa quasi-totalité à la langue française. Nous entendons également parler de la langue technique et scientifique, par opposition de la langue générale.

En effet, dans un contexte professionnel, informel comme le cas des coopératives agricoles de roses, nous avons un lexique et un vocabulaire propre à ce domaine d'activité humaine, il s'agit du technolecte des coopératives agricoles de rose. Notre objet d'étude se propose d'examiner ce technolecte, particulièrement, les coopératives agricoles de roses qui se trouvent dans la ville de Kelâat M'Gouna au Maroc.

Problématique et hypothèses

Cette étude cherche à examiner, de quelle manière, la langue amazighe réagit face à l'emprunt de certains termes de la langue française et d'autres langues, et quelles sont les réalisations de ces termes dans la langue amazighe. Pour ce faire, il serait aussi intéressant de relever les différentes transformations que ces emprunts ont connues dans le technolecte des coopératives agricoles de roses. Nous avons fondé notre problématique sur la question suivante:

Comment cette terminologie propre au domaine de la production des roses, peut-elle fonctionner aussi parfaitement au point d'assurer une bonne communication entre les coopérateurs/trices?

Nous essayerons, à travers cette problématique, d'indiquer les spécificités linguistiques du technolecte des coopératives de roses à Kelâat M'Gouna. De cette problématique découlent les questions suivantes:

- Qu'est-ce qu'un technolecte et quelle différence entretient-il avec la terminologie et la langue de spécialité?
- Peut-on considérer les coopératives de roses comme un terrain fertile dans lequel coexistent plusieurs langues?

Afin d'avoir un fil conducteur qui puisse éclairer notre objectif, nous avons formulé les hypothèses suivantes à l'aide de notre recherche bibliographique:

- Le technolecte est un synonyme de la terminologie et de la langue de spécialité.
- Les coopératives de roses est un terrain fertile dans lequel coexistent plusieurs langues: tamazight, l'arabe classique, le français, etc...
- La langue étrangère sert le plus souvent de langue auxiliaire ou langue d'appui pour les aspects techniques et scientifiques.

Il est nécessaire également de préciser que ce travail s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique, qui a pour objectif d'étudier les rapports entre le langage et la société. Et pour mener à bien cette étude, nous sommes adressé à des coopératives agricoles de roses dans la ville de Kelâat M'Gouna. En fait, les coopérateurs/trices que nous avons rencontrés sont dans la plupart des cas des analphabètes qui ont appris le métier de père en fils.

1. Contexte géographique du champ de la recherche



Figure 1.¹ la carte géographique du Sud-est du Maroc.

Kelâat-M'Gouna² : (en Tamazight : Tighremt N'Imgoune), dont le nom signifie « la forteresse des M'Gouna » est une ville située dans le sud-est du Maroc, dans la région de Drâa-Tafilalet³ et la province de Tinghir. L'oasis de Kelâat-M'Gouna est située entre les oasis de Dadès⁴ et de Skoura et au carrefour de différentes routes dont la route nationale N°10, reliant la ville de Ouarzazate et la ville de Tinghir.

En ce qui concerne les limites géographiques de Kelâat-M'Gouna, on cite :

- Au nord: la commune « Ait Ouassif »;
- Au sud: la commune « Ait Sedrate Sahl Charkia »;
- A l'ouest: la commune « Ait Sedrate Sahl Elgharbiya / ait Yahya »;
- A l'est: la commune « Ait Sedrate Sahl Charkia ».

¹ - La source : (<http://www.ecoliers-berberes.info/EI1%20Kela%20des%20Mgouna.htm>)

² - Le site de la Direction régionale de Drâa-Tafilalet – HCP : [<https://www.hcp.ma/draa-tafilalet/>] et La monographie de la ville Kelâat-M'Gouna, selon le recensement de 2014, p.1 (source : Commune Urbaine de Kelâat M'Gouna).

³ -La région de Drâa-Tafilalet dont le chef-lieu se situe à la ville d'Errachidia, a été instituée à l'instar des 11 autres régions du Royaume, conformément au décret n°2.15.10 du 20 Février 2015. La région de Drâa-Tafilalet se compose de 5 provinces: Errachidia, Ouarzazate, Zagora, Midelt. (Source : [<https://www.draatafilalet.ma/rdt-fr/monographie-de-la-region.html>])

⁴ - La vallée des gorges du Dadès, longue de 25 km. Elle se situe entre Boumalne et Imdiazen. Les paysages sont splendides, les habitations se confondent avec la roche et l'oued Dadès se déroule doucement depuis les hauts plateaux calcaires. (Dictionnaire Wiktionnaire).

2. Le champ linguistique au Maroc

Le paysage linguistique marocain se caractérise par une grande diversité. En effet, le linguiste marocain Boukous Ahmed⁵ affirme ce propos :

Au Maroc, la situation linguistique est marquée par la coexistence de langues différentes. En effet, les locuteurs marocains peuvent utiliser, à des degrés de maîtrise inégaux, plusieurs langues pour leurs besoins de communication ; ces langues sont, d'un côté, les langues nationales, viz., l'arabe avec ses différentes variétés, à savoir l'arabe standard, appelé aussi arabe classique, arabe moderne, littéraire ou littéral et l'arabe dialectal avec ses divers parlers, et l'amazighe (le berbère) avec ses différents dialectes, et, de l'autre côté, les langues étrangères, notamment l'espagnol et le français. Les langues en présence dans la communauté marocaine se distinguent par leur histoire, leur distribution géographique, [...] Enfin, vu la diversité des langues et sachant que les rapports de la société et de la langue sont étroits, des enjeux symboliques importants sont engagés dans la dynamique de la situation linguistique

Par conséquent, cette diversité culturelle et linguistique est marquée par la coexistence de plusieurs langues aux fonctions et statuts variés. Les langues nationales, comme l'arabe dialectal marocain et l'arabe classique ainsi que l'amazigh avec ses variétés, ces parlers et ces langues coexistent avec des langues dites étrangères à savoir la langue française et l'espagnol, utilisées à des degrés différents selon les besoins de communication. Ce multilinguisme reflète des dynamiques géographiques et sociales si complexes, où chaque langue joue un rôle crucial dans les secteurs économique, éducative ou encore médiatique. Elle révèle également des enjeux identitaires et symboliques, témoins des liens profonds entre langue et société

2.1 La situation linguistique à Kelâat M'Gouna

Il est à rappeler que dans l'espace amazighophone marocain, il y a trois grandes variétés linguistiques : le tamazight, le tarifit et le tachelhit. Ces trois parlers se caractérisent à la fois par leur particularisme linguistique et par leur complémentarité. Les seules différences entre ces trois variétés dialectales résident dans les aspects : phonétique, morphologique et lexical.

À Kelâat M'Gouna et à la région du Dadès en général, la langue parlée par la majorité de ses habitants est la langue amazighe. Cette dernière est parlée dans une zone couvrant l'ensemble du Moyen-Atlas et ses dépendances; la partie orientale et centrale du haut-Atlas et le Dejbâl Sargho :

Le tamazight apparaît clairement comme une zone linguistique de transition entre les parlers berbères du Nord (rifain) et ceux du Sud-Ouest (chleuh). Plus l'on avance vers le Nord-Est, plus les parlers présentent des traits phonétiques et grammaticaux "rifains" ; plus l'on descend vers le Sud (Haut-Atlas et Djebel Sargho), plus l'on se rapproche du chleuh, au point que la frontière entre les deux variétés est très indécise.⁶

⁵ Boukous Ahmed.(1998). La situation sociolinguistique au Maroc. In: Plurilinguismes, n°16, 1998. Le Maroc. p.5

⁶ - Chaker.S, Le TAMAZIGHT (Maroc central) – Tamaziɣt, *Revue Des Études Berbères*, p.1. Disponible sur le site de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales. [<http://www.centrederechercheberbere.fr/tamazit.html>].

3. Contact des langues et diversité linguistique

Dans presque toutes les cultures et les communautés linguistiques du monde, il y a un certain contact, voire même un conflit entre différentes cultures, idéologies et parlers (langues, dialectes) qui appartiennent à la même sphère géographique, ce qui crée par conséquent, une diversité linguistique et culturelle. Et nombreuses sont les causes de ce contact linguistique et culturel : politique (l'héritage historique de la colonisation), économique et commercial, où l'ouverture des frontières (le libéralisme) pour le déplacement des personnes et des marchandises joue un rôle important dans ce contact culturel et linguistique.

Dans les sciences du langage, le contact des langues ou le contact entre les langues est un phénomène sociolinguistique qui commence à susciter l'intérêt des sociolinguistes depuis les années soixante. Et il continue à gagner du terrain dans presque toutes les communautés linguistiques. Louis-Jean Calvet avance à ce propos :

Il y aurait, à la surface du globe, entre 6000 et 7000 langues différentes et environ 200 pays. Un calcul simple nous montre qu'il y aurait théoriquement environ 30 pays, et si la réalité n'est pas à ce point systématique (certains pays comptent moins de langues, et d'autres beaucoup plus), il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse⁷.

De ce fait, cette situation linguistique plurilingue du monde impose un contact dynamique et continu entre les langues, surtout que, nous traversons une époque où la mondialisation⁸ s'affiche comme un destin inévitable.

3.1 Langue spécialisée et technolecte: quelles relations?

L'usage de la langue française dans la formation spécialisée ou dans l'environnement professionnel (les ateliers) est caractérisé par des particularités qui le distinguent du français parlé au quotidien. Il s'agit d'une langue à part que les non-spécialistes trouvent du mal à comprendre, quoiqu'elle ressorte du français général.

D'ailleurs, les activités professionnelles se diversifient et se dissocient ; ce qui a pour conséquence la diversité des domaines de spécialités, et par la suite, la nécessité d'avoir des langues fonctionnelles qui servent à communiquer l'information savante.

À cet égard, et dès la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, beaucoup de spécialistes comme : Kocourek, Lerat, Messaoudi, Quemada et Phal ont mené des recherches et des travaux sur l'étude des langues spécialisées, leurs spécificités linguistiques, en essayant de trouver des points de convergence aux différentes dénominations et définitions que l'on pourrait attribuer à ce type de langue. À ce stade, nous allons tenter de définir ce qu'est une langue spécialisée et ce qu'est un technolecte, et de voir quelle est la différence entre le technolecte et la langue spécialisée.

⁷ - L.-J. CALVET (1993): *la sociolinguistique*, que sais-je? Paris, PUF, p.17.

⁸ - mondialisation ou globalisation : (Économie, politique) : homogénéisation dans différents domaines (comme l'économie, la culture, ou la politique) de modèles communs provoquant une interdépendance entre différents ensembles géographiques.

3.1.1 La langue spécialisée

La langue spécialisée est devenue sujet d'étude avec l'apparition de la linguistique appliquée moderne, notamment, la linguistique de corpus, la terminologie moderne et la phraséologie. En effet, les premiers travaux sur la langue spécialisée ont vu le jour depuis les années trente, tandis que, son émergence s'est présentée pendant les années soixante du 20^{ème} siècle.

Nombreuses sont les appellations de la langue spécialisée qui sont apparues sous forme de synonymes ou quasi-synonyme tels que : langue de spécialité, langue spécialisée, langues spécialisées, technolectes, langages de spécialités et langages spécialisés. Nous avons remarqué que ces appellations, « langue de spécialité et langue spécialisée » sont les deux appellations les plus utilisées par les linguistes pour qualifier les pratiques langagières communiquant un savoir savant. Toutefois, l'appellation « langue de spécialité » connote un cloisonnement des sciences, à l'inverse de l'appellation « langue spécialisée » qui est plus adaptable aux différents domaines. À cet égard, Pierre Lerat préfère « langue spécialisée » et affirme que celle-ci insiste sur *L'unicité de l'idiome et de la particularité des univers de connaissances et la présente en tant que vecteur de connaissances spécialisées*.⁹

Dans cette perceptivité, et pour mieux saisir cette notion, nous citons Messaoudi :

Une langue spécialisée ne constitue pas une langue à part ; elle utilise les ressources (morphologiques, syntaxiques, lexicales) des langues communes pour l'expression spécialisé de tel ou tel domaine de l'activité humaine [...] Elle ne se réduit pas au jargon ou à la terminologie ; elle utilise des dénominations spécialisées (les termes), y compris les symboles non-linguistiques, dans les énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue donnée. Le degré de technicité dans la formulation des variables selon les besoins de la communication, qui va de la haute technicité à la vulgarisation, en passant par la banalisation¹⁰

En somme, la majorité des linguistes se sont mis d'accord sur l'utilité pragmatique de la langue spécialisée que nous pouvons définir comme un sous-système d'expression et de communication, elle utilise son propre lexique qui fait de chacune d'elles une langue spécialisée dans un domaine spécifique, mais tout en se servant du code linguistique de la langue générale. Donc, chaque domaine de l'activité humaine doit avoir une langue spécialisée à lui avec un certain nombre de caractéristiques distinctives.

3.1.2 Le technolecte

Étymologiquement, la dénomination du technolecte est composé de « *techno* » dérivé de la racine grecque « *tekhne* » qui veut dire « art, métier », et du suffixe « -lecte » qui est *l'ensemble de traits linguistiques différenciés*¹¹.

Selon cette définition, le technolecte est un ensemble de traits langagiers, assurant une communication dans un domaine technique précis. D'une manière générale, la dénomination « technolecte » a vu le jour en 1982, avec la parution de l'ouvrage *Voies et*

⁹- Pierre, L. (1995) : les langues spécialisées. *Éd.*, (Presses universitaires de France) réédition numérique FeniX, ISBN2705920013, 9782705920012, introduction, p. 12

¹⁰- Messaoudi.L (2010, mars), Langue spécialisée et technolecte : quelles relations ?, *In Meta, Volume55, n° 1*, p. 127-135. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/039607ar> DOI: 10.7202/039607ar

¹¹ - Le petit Robert, 2017.

destins de l'action humaine sur les langues, la réforme des langues de Claude Hagège. D'après lui, le technolecte est *un ensemble de désignations spécifiques d'un certain domaine de l'activité humaine: sciences et leurs applications (par exemple biologie et médecine, chimie et pharmacopée, etc.), arts, vie politique et administrative, économie et sociale*¹².

Cependant, cette définition a été dépassée au fil du temps, parce qu'elle revoie uniquement à la terminologie. Pour cela, le technolecte prendrait une autre dimension, celle que la sociolinguiste Leila Messaoudi, à qui revient le mérite de son émergence, qui l'explique comme suit :

*Rappelons que le technolecte n'est pas synonyme de terminologie ou de jargon. Il le contient et ne peut être réduit au seul niveau lexical. Il englobe aussi des usages discursifs, caractéristiques des textes spécialisés. Le technolecte est conçu comme un ensemble d'usages lexicaux et discursifs, propres à une sphère de l'activité humaine. Ainsi, les productions écrites et orales, englobant la terminologie savante, les textes de haute scientificité mais aussi le vocabulaire banalisé et la terminologie populaire viendront se ranger dans le technolecte*¹³.

Alors, le technolecte devient un sous-système linguistique distinct qui englobe à la fois la terminologie savante et la terminologie populaire banalisée d'un domaine donné, et a pour but d'assurer la communication dans un domaine précis de l'activité humaine. Bref, le technolecte c'est un savoir-faire, dans un domaine spécialisé.¹⁴

En résumé, on peut dire que la notion technolecte repose sur trois constituants essentiels : le domaine de spécialité, la communauté linguistique et l'ensemble langagier spécifique. Les aspects langagiers sont l'outil de communiquer et de transmettre un savoir et/ou un savoir-faire technique dans un domaine de spécialité et au sein d'une communauté linguistique donnée.

3.1.2.1 Domaines des technolectes

C'est selon le domaine d'utilisation et ses usagers que le technolecte se produit :

- En français quand il s'agit d'un technolecte savant de haute technicité comme c'est le cas dans les laboratoires scientifiques et techniques ;
- En français et en arabe standard comme pour les prospectus des médicaments ;
- En tamazight ou en arabe dialectal et/ou en français banalisé comme dans les ateliers d'artisanat et les chantiers

En général, la différence entre le technolecte et la langue spécialisée réside dans le fait que la langue spécialisée englobe uniquement les aspects langagiers écrits de la langue. À ce propos, Pierre Lerat signale que : *Les langues spécialisées imposent de donner priorité à*

¹² - Hagège, C. (1982) : Voies et destins de l'action humaine sur les langues. In : Claude Hagège et Istvan Fodor, dir. *La réforme des langues, histoire et avenir* Hambourg : Buske p.33

¹³ - Messaoudi.L, (2010, mars), Langue spécialisée et technolecte : quelles relations ?, In *Meta, Volume55, n° 1*, p 134

¹⁴ - (Messaoudi.L Phal, 2010, p. 134).

*une linguistique de l'écrit, en élargissent l'usage de la notion de pluri système graphique.*¹⁵ Alors que la notion de technolecte s'intéresse en plus à des textes de haute technicité et scientificité, mais aussi aux usages langagiers oraux non normés : *De toute évidence, les langues spécialisées privilégient l'écrit. L'oral est souvent passé sous le silence. Or, une remarque importante s'impose: les sociétés à tradition orale s'approprient les techniques, font l'apprentissage de métiers traditionnels et modernes. Sous recours à l'écrit.*¹⁶ Pour cela, le technolecte peut englober à la fois les usages langagiers, discursifs écrits et oraux normés ou non normés, ce qui le différencie de la langue spécialisée et favorise son utilisation lors des recherches sur les usagers langagiers dans les usines ou ateliers. Prenons à titre d'exemple les métiers artisanaux au Maroc, les apprentis acquièrent leurs savoir-dire et savoir-faire à travers l'oral ; l'apprentissage se fait de bouche à oreille entre le maître et ses apprentis, d'où l'intervention du technolecte est plus pertinente que celle de la langue spécialisée.

En d'autres termes, son domaine d'action ne se limite pas uniquement aux domaines techniques, mais à tous les domaines de l'activité humaine, comme le démontre Messaoudi :

L'élément techno réfère à un domaine de spécialité, en priorité technique, mais pas forcément. Rien ne nous interdirait de parler du technolecte de la critique littéraire, par exemple¹⁷.

En bref, puisque notre travail de recherche s'intéresse à la compétence langagière des techniciens spécialisés dans un domaine bien précis (les coopératives agricoles de roses), il serait plus intéressant d'adopter l'appellation « technolecte » pour qualifier ces pratiques langagières. Ces dernières sont à la fois écrites dans des textes de très haute scientificité comme les manuels d'utilisation des machines, et orales dans une langue vulgarisée ou banalisée comme les discussions entre professionnels.

Nous avons choisi d'adopter le terme « technolecte » plutôt que d'autres appellations, parce que les pratiques langagières se font normalement en français mais aussi en amazigh et en arabe marocain, ce qui est propre au technolecte. Une deuxième raison vient renforcer notre choix c'est que le technolecte appartient à la sociolinguistique qui constitue le cadre théorique de notre étude.

4. Instruments investigation et recueil des données

Il est important de signaler que toute enquête d'un travail scientifique nécessite l'adoption d'une démarche méthodologique basée sur une finalité épistémologique particulière. Par conséquent, choisir telle ou telle technique méthodologique permet au chercheur d'inscrire son étude dans un cadre théorique et épistémologique. De ce fait, le chercheur doit opter pour la démarche convenable afin de collecter des données fiables et légitimes.

¹⁵ - L.Pierre. (1995) : « les langues spécialisées ».Éd, (Presses universitaires de France) réédition numérique FeniX, ISBN2705920013, 9782705920012, introduction, p.29

¹⁶- Messaoudi.L, mars 2010 « Langue spécialisée et technolecte: quelles relations? », In *Meta*, Volume55, n° 1, p. 127-135. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/039607ar> DOI: 10.7202/039607ar

¹⁷ Messaoudi.L. (2010). Langue spécialisée et technolecte: quelle relations? *Meta*, 55(1), 127-135. <https://doi.org/10.7202/039607ar> p.134

En ce qui nous concerne, nous avons choisi d'inscrire notre recherche sur terrain dans le cadre des techniques qualitatives, à savoir, l'observation et l'entretien. L'objectif principal de notre enquête de terrain est d'obtenir des données et des informations d'ordre qualitatif qui permettront l'explication et la description du phénomène dans son contexte.

4.1 Présentation du terrain de recherche

Nous avons limité notre étude dans à la ville de Kelâat M'Gouna pour la simple raison que notre ville natale, donc, l'entourage nous est accessible et familier, nous connaissons parfaitement la majorité des coopératives agricoles de roses, leurs responsables et aussi les coopérateurs et les coopératrices qui travaillent au sein de ces coopératives de roses. Ce qui a facilité notre investigation.

En effet, dans un premier temps, nous avons commencé notre enquête par une observation non participante, pendant une durée de trois jours au sein des coopératives de roses au centre-ville de Kelâat M'Gouna. Par la suite, nous avons sollicité (nos connaissances), des paysans, des travailleurs et des travailleuses au sein de ses coopératives de roses pour mener une série d'entretiens et faire des enregistrements de situations de communications professionnelles.

4.2 Liste des entretiens réalisés

4.2.1 Le premier échantillon

Notre premier échantillon se compose de quatre femmes qui travaillent dans les champs de rose, elles font la cueillette des roses. Parmi ces femmes, notre grand-mère et notre tante et deux autres femmes.

4.2.2 Le deuxième échantillon

Le deuxième échantillon est composé de 15 coopérateurs et coopératrices. Parmi eux : 4 responsables des coopératives de distillation visées. Dans chaque coopérative, nous avons réalisé entre 2 et 3 entretiens semi-directifs, avec les employés; sachant que le nombre total des coopératives-interviewées est limité à six.

4.3 L'observation

L'observation est la technique la plus utilisée pour collecter les données empiriques, c'est une méthode qui permet d'effectuer une étude sur le comportement manifesté dans la vie réelle et de vérifier les hypothèses avancées.

De ce fait, l'objectif de ce choix est d'étudier les aspects empiriques émanant d'une observation d'un réel langagier en dynamique et dans une sphère de l'activité, à savoir les coopératives de roses à la ville de Kelâat M'Gouna telles qu'elles sont accomplies par les locuteurs de cette ville.

4.3.1 Grille d'observation

Quand il s'agit d'observer des formes et des pratiques langagières utilisées dans le milieu social ou professionnel, la meilleure technique d'enquête auquel pourrait avoir recours un enquêteur et un chercheur en sociolinguistique serait l'observation directe. À vrai dire, cette dernière a une bonne réputation dans d'autres disciplines connexes, à titre d'exemple : dans la sociologie, la sociodidactique et dans l'ethnographie de la communication, etc. il s'agit donc d'une manière de récolter des données fiables car elle garantit au chercheur l'anonymat et en conséquence, la spontanéité du discours des informateurs.

Après plus d'une semaine d'observation directe et intensive, nous avons réussi à totaliser une huitaine d'heures auprès de six coopératives visées par l'enquête. Notre principal intérêt est porté essentiellement sur les langues utilisées (lexique, terminologie, les échanges verbaux dans différentes situations de communication professionnelle entre les coopérateurs/ trices et particulièrement, la pratique de la langue française.

5. Présentation et analyse du corpus et synthèse des résultats

Avant d'entamer notre analyse, il nous semble important de préciser l'approche adoptée pour étudier notre corpus. Il s'agit d'une approche linguistique. Pour cela, et vu que nous travaillons essentiellement sur la question du lexique, nous allons nous intéresser aux spécificités de ce technolecte au niveau lexical, morphologique, syntaxique, phonétique et aussi sémantique.

5.1 Analyse lexicale

Sur le plan lexical, nous allons essayer d'analyser le lexique des coopératives agricoles de roses de Kelâat M'Gouna, et pour ce faire, nous tenterons, de monter que ce lexique recourt à la fois aux termes et aux mots supports. À cet égard, nous nous appuierons sur l'attitude des dictionnaires vis-à-vis de ce lexique. Dans cette même perspective, nous allons nous servir de certains procédés de formations des mots à savoir, le procédé de l'emprunt linguistique.

Pour connaître l'attitude des dictionnaires envers le lexique recueilli, nous avons choisi de faire un ensemble de recherches sur internet, afin de compléter les informations et les données obtenues par les informateurs lors de l'enquête et pour avoir plus de détails sur ce domaine spécialisé. En parallèle, nous allons essayer de voir le sens de ces mots dans Dictionnaire *Le Petit Robert 2009 de la langue française*.

Afin que notre analyse soit claire et cohérente, nous avons choisi de classer les unités technolectes relatives au technolecte des coopératives agricoles de roses de Kelâat M'Gouna dans un tableau. Ces mots sont définis dans la langue de spécialité et ensuite dans la langue générale (Dictionnaire *Le Petit Robert 2009 de la langue française*). Dans la première colonne, nous avons le terme tel qu'il est prononcé, avec sa transcription phonétique, la deuxième colonne est consacrée à l'équivalent du mot en français. Nous avons réservé la troisième colonne, à la définition et l'explication du terme. La quatrième colonne est consacrée à la définition des termes selon le dictionnaire *Le Petit Robert*.

Tableau 1. Le lexique en tamazight transcrit avec son équivalent en français.

Lexique en tamazight transcrit	Équivalent en Français	Sens des mots	Le dictionnaire de la langue française-le Robert 2009
[lidru'distilasyun]	Hydrodistillation	L'un des procédés les plus simples et le plus anciens. Il repose sur le fait que la plupart des matières odorantes peuvent être entraînées à la vapeur d'eau. L'appareil utilisé est un alambic.	Néant
[likstraksyun]	Extraction	La technique d'extraction est utilisée pour l'obtention de l'essence de roses. elle consiste à dissoudre le parfum de la plante dans un solvant que l'on fera ensuite évaporer. Cette méthode permet d'obtenir des produits très nobles et riches.	1. Action d'extraire, de retirer (une chose) du lieu où elle se trouve enfouie ou enfoncée. 2. Action de séparer (une substance) du composé dont elle fait partie.
[luil'isunysi]	Huile essentielle	Désigne les produits aromatiques et volatils extraits des végétaux, soit par distillation, soit par expression.	Néant
[rriktifyi]	Rectifier	Par distillation, débarrasser de ses impuretés une matière première	Modifier (qqch.) pour le rendre conforme. Rectifier un tracé.
[lifabburasun]	Évaporation	Passage de l'état liquide à l'état gazeux, s'accompagnant d'un dégagement odorant; la vitesse de l'évaporation dépend du caractère plus ou moins volatile de la substance considérée.	Transformation (d'un liquide) en vapeur par sa surface libre. <i>L'évaporation de l'eau salée (pour obtenir le sel marin)</i>
[lbluntasyun]	Plantation	La plantation est réalisée	Ensemble de végétaux plantés
[şşabun abldiy]	Savon noir	Le savon noir se présente également sous forme de produit ménager liquide très concentré. Deux ou trois cuillères à soupe diluées dans un seau d'eau tiède suffisent pour faire le ménage à la maison. Le savon noir n'a pas d'odeur.	Néant

[Id'Imask]	Masque(s)	Un soin d'urgence qui répond à différentes problématiques de peau : qu'elle soit assoiffée, tiraillée ou mature...	Objet dont on couvre le visage humain pour transformer son aspect naturel. Masques africains, polynésiens. Masques de théâtre.
[ssissaj]	Séchage	Attachez la rose tête en bas avec une ficelle pour qu'elle sèche. Les roses doivent rester suspendues deux ou trois semaines, jusqu'à ce qu'elles soient complètement sèches.	Action de faire sécher, de sécher.
[Ibutun n lurd]	Boutons de rose	Rose qui n'est pas encore épanouie.	Petite pièce, généralement ronde, cousue sur les vêtements pour les fermer. Boutons de manchettes. Un bouton et sa boutonnière.
[Imakina n ttiktaj]	Machine d'étiquetage	Machine qui permet de réaliser automatiquement des étiquettes en y intégrant du texte, des codes-barres et des images, permettant ainsi d'assurer un positionnement précis et rapide de l'étiquette quel que soit la forme du support.	Néant
[Imakina n Şabun]	Machine de savonnerie	Machine qui permet de réaliser un emballage où le film plastique épouse parfaitement la forme des produits et adhère à un support (carton)	Néant

Nous pouvons déduire, à partir de ce tableau, que le technolecte des coopératives agricoles de roses se caractérise par le fait qu'il contient un lexique presque inexistant dans le dictionnaire de la langue générale. De plus, il se caractérise par un écart de sens qui se manifeste à travers la transformation de la signification initiale du mot. Dit autrement, certains termes techniques qui sont utilisés fréquemment dans ce technolecte ne sont pas intégrés dans le dictionnaire de la langue. Nous citons comme exemple : « [lidru'distilasyun] → hydrodistillation ». Ce mot ne figure pas dans le dictionnaire Le Petit Robert. En revanche, le mot existe dans le jargon scientifique et on le trouve dans le technolecte des coopératives agricoles de roses : c'est un « procédé très ancien permettant de séparer des substances d'une mixture liquide. En chauffant le liquide, les constituants se vaporisent selon leur température d'ébullition respective ».

Nous avons également d'autres exemples comme : [luil'isunysi] → huile-essentielle, [ššabun abldiy] → Savon-noir, et bien d'autres termes.

En revanche, certains mots figurent dans le dictionnaire de la langue française avec un certain sens, mais un sens qui est plus ou moins différent (écart du sens). Par exemple, le mot « machine » qui est utilisé à plusieurs reprises : « machine de savonnerie » ou « machine d'étiquetage ». En même temps, le coopérateur/trice ne prend pas en considération la prononciation exacte de ces termes : [lmakina n ttiktaj], [lmakina n ššabun].

De plus, nous avons également un autre caractère lexical, c'est la monosémie. Or, nous trouvons dans les définitions et les explications du dictionnaire Le Petit Robert une multitude de sens, pour un seul mot nous avons plusieurs explications dans les différents domaines de la vie. Dans cette même perspective, ce caractère lexical est important pour chaque secteur de l'activité humaine, technique ou scientifique; dans la mesure où, il aide les locuteurs à l'encodage production et rédaction d'énoncés ; il est en quelque sorte, un "prêt à parler". À cet égard, Messaoudi affirme que : *Ce dernier est plutôt consulté dans un but fonctionnel, pour rechercher une information donnée dans un champ particulier. [...] [Il] se présente comme un "prêt à répondre", sans ambiguïté dans un domaine précis et bien délimité*¹⁸.

Nous remarquons, dans le tableau ci-dessus, que le technolecte des coopératives agricoles de roses de Kelâat M'Gouna se caractérise, d'une part, par des mots techniques qui sont absents du dictionnaire de la langue française, par son néologisme de sens et par sa monosémie. D'autre part, il se distingue par son usage d'un lexique appartenant au domaine de la production des roses comme nous allons le voir dans la partie qui suit.

5.1.1 Le caractère oral du lexique

Parmi les spécificités du technolecte des coopératives agricoles de roses de Kelâat M'Gouna nous citons, son caractère oral. Par conséquent, la prononciation de la majorité des termes souligne leur caractère oral, nous pouvons donc qualifier ce technolecte de un technolecte ordinaire. Or, les mots qui ont gardé la prononciation de la langue d'origine sont rares. Nous avons par exemple le mot : ([likstraksyun] : « l'extraction »). Ainsi, nous avons constaté que seuls les mots : (« Rectifier : [rriktifyi] »), (« Séchage : [ssissaj] ») ont gardé la prononciation de la langue d'origine, alors que, d'autres mots connaissent une autre prononciation suivant le système de la langue cible. En bref, nous avons pu constater que le technolecte des coopératives agricoles de roses de Kelâat M'Gouna recourt à l'oralité qui se manifeste d'une part, dans le changement de la prononciation et d'autre part, dans l'adaptation de différentes variétés linguistiques.

5.1.2 Les emprunts

Depuis toujours, la langue amazighe est en contact avec des langues des grandes civilisations. Notamment, l'hébreu, l'arabe, le latin, le français, etc. Ce contact a créé par conséquent, un autre procédé de la formation lexicale, il s'agit de l'emprunt linguistique de la langue amazighe. En effet, Dubois définit l'emprunt linguistique de la manière suivante : *il y a emprunt linguistique quand un parler (A) utilise et fait par intégré une unité ou un*

¹⁸ Messaoudi, Leila, (2004), réflexions sur l'élaboration d'un dictionnaire spécialisé bilingue français – arabe in *la terminologie, entre traduction et bilinguisme*, auf. p.94

trait linguistique qui existait précédemment dans un parler (B) (dit langue source) et que (A) ne possédait pas, l'unité ou le pré emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts¹⁹. Nous nous sommes intéressés à l'emprunt linguistique vu qu'il constitue un des éléments essentiels dans la création lexicale dans les langues.

En observant de près les technoclectes collectés, nous nous apercevons que l'emprunt du français est très répandu, pour deux raisons :

d'une part, l'insertion du mot emprunté dans le parler régional du locuteur de Kelâat M'Gouna. D'autre part, l'apprentissage des termes empruntés a été imposé par le colonisateur français. Dans cette même perspective, Ferdinand de Saussure affirme que: *La colonisation qui n'est qu'une forme de la conquête, transporte un idiome dans des milieux différents*²⁰.

5.1.2.1 Les types d'emprunts

Dans notre corpus, nous avons au moins, deux types d'emprunts : (emprunts Français, emprunts arabes). Mais le plus répandu en amazigh ; c'est l'emprunt français.

➤ Mots simples :

● Emprunt français :

[taccidirt]	→	« Chaudière »
[lbluntasyun]	→	« Plantation »
[lbrissaj]	→	« Pressage »
[ddistilasyun]	→	« distillation »
[şşabun]	→	« Savon »
[ssiru]	→	« Sérum »
[ssuan]	→	« Soin (du visage) »
[rrubini]	→	« Robinet »

➤ Mots composés :

● Emprunt français :

En ce qui concerne, les mots composés, nous avons des mots composés unissant à la fois, un nom d'origine française et un autre d'origine arabe: (**Arabe+français**). Prenons les exemples suivants:

[tstaqbal lavapur]	→	« Recevoir la vapeur »
[ddhb aurdiy]	→	« Or en rose »
[zit n lurd]	→	« Huile de rose »
[rruh n lurd]	→	« Essence de rose »

¹⁹ (Dubois J, 1994 :177)

²⁰ Ferdinand De Saussure, (2016). *Cours de linguistique générale*, Edition Payot, p.40.

5.2 Analyse morphologique

Au niveau morphologique, nous avons remarqué que les emprunts au français s'acclimatent au parler quotidien des coopérateurs/trices, à savoir le tamazight, une adaptation qui respecte les règles de la structure d'accueil. Par conséquent, l'emprunt subit des transformations et des changements d'ordre morphologique.

En effet, le technolecte des coopératives agricoles de roses de Kelâat M'Gouna se distingue par l'utilisation des unités simples et/ou composées qui sont soit des termes appartenant à la langue amazighe soit des emprunts à la langue française.

5.2.1 Les procédés de formation des mots

5.2.1.1 Les mots simples

Dans notre corpus, nous avons trouvé plusieurs cas d'unités simples. Ces dernières, se transforment pour s'intégrer à la langue amazighe.

Prenons les exemples suivants : ([lk^wndunsur] : le condenseur, [lfurnu] : Four, [lbrissaj] : le pressage, [ššabun] : Savon, [ccidira] : Chaudière, etc. [likstraksyun] : Extraction, [lg^wmaj] : Gommage, [lbbarfân] : Parfum, [ssissaj] : Séchage, [ssibbaratur] : Séparateur, [šštuk] : Stock, [ttiraj] : Tirage, etc.) Nous avons également des abréviations : [ssiru] : Sérum, [lɣy] : JUS (la solution alcoolique d'un concentré de parfum), etc. Par conséquent, nous pouvons dire que toutes ces unités simples se transforment morphologiquement parlant, pour s'intégrer à la langue amazighe.

En parallèle, les mots empruntés prennent également les modalités obligatoires du nom, à savoir: la marque du genre et du nombre, la marque du singulier et du pluriel. Par exemple, la lettre « t- » marque le féminin dans la langue amazighe. À ce propos, Basset affirme qu'en langue amazighe: *tout nom féminin commence obligatoirement par un T bref indice de féminin*²¹.

Prenons les exemples suivants : ([taccidirt] : Chaudière, [taššabunt] : savon, [tixddamin] : Travailleuses, [talurd] : Rose et ainsi de suite. Alors que, la lettre « A- » marque le masculin dans la langue amazighe : [axddam] : Travailleur, [alurd] : rose. Ce dernier en français et en arabe prend seulement la forme du féminin, mais en amazigh, il pourrait être au féminin comme au masculin.

Après avoir analysé le genre, passons maintenant au nombre. En tamazight, le singulier commence dans la plupart des cas par la préfixation « a- » : par exemple : [alurd] : rose, [axddam] : Travailleur. Quant au pluriel, les emprunts marquent le pluriel par l'ajout d'un préfixe « -id » comme dans les exemples suivants : [id'lflak^wn] : Flacons, [id'lmul] : Molles, [id'lbbat] : Pâtes, [id'lbbarfân] : Parfums, [id'lmask] : Masques, [id'lbutun] : Boutons, etc.

En examinant de près l'ensemble des mots de notre corpus, nous avons remarqué que certains emprunts prennent les marques de la langue d'accueil (la langue amazighe), par l'utilisation de l'article « l- » au début du mot. Prenons les exemples suivants : [lalumbik] : Alambic, [lk^wndunsur] : Condenseur, [likstraksyun] : Extraction, [lfurnu] : Four, [lg^wmaj] : Gommage, [lbbarfân] : Parfum, [lbrissaj] : Pressage.

²¹- Basset A. (1952), la langue berbère, Londres, p. 23

Malgré cela, il y a des termes qui échappent à cette règle. Comme par exemple : [ddikantur] : Décanteur, [ddidurun] : Déodorant, [rrufrwa'dissur] : Refroidisseur, [ṣṣabun] : Savon. En effet, dans ces derniers exemples, l'article « l » est remplacé par une tension d'ordre phonétique, précisément au niveau du système consonantique, à travers le phénomène de « l'emphase » dans la première lettre du mot : ([dd] ; [rr]).

5.2.1.2 Les mots composés

Dans le corpus collecté, nous avons également des variations et des changements qui sont valables aussi pour les unités à caractère composé. Par exemple : « la transformation du mot composé en mot simple » : comme dans les deux exemples suivants : « Huile-essentielle : [luil'isunsi] » ou « Soins du visage : [ssuan] ».

Ainsi, dans certains mots, nous trouvons une particule « -n- » qui équivaut à « de » et qui sépare deux unités, comme dans : « unité de distillation : [linitti n ddistilasyun], » « Salle de triage : [ṣṣal n ttiraj] ».

5.3 Analyse syntaxique

Au niveau syntaxique, nous avons remarqué que ce technolècte se caractérise par des formes structurales formées à partir de deux, trois éléments et même parfois de quatre éléments. En fait, ces éléments ne sont que : le nom, l'adjectif, la préposition et le verbe qu'on peut trouver aussi bien, dans la langue française que dans la langue amazighe. D'ailleurs, le sens de l'énoncé pourrait modifier ou changer avec le déplacement de l'un de ses éléments dans certaines structures.

En effet, l'analyse syntaxique quant à elle, portera sur les points suivants :

1. Le modèle à deux éléments ;
2. Le modèle à trois éléments ;
3. Le modèle à quatre éléments.

5.3.1 Le modèle à deux éléments

Dans notre corpus, on note la présence d'une structure syntaxique formée à partir de deux éléments qu'on peut représenter comme suit :

- **Nom + Adjectif :**

[lurd aqurar]	→	Rose séchée
[luil isunsi]	→	L'huile essentielle
[lmiksur iliktrik]	→	Le mixeur électrique
[lmiksur manyil]	→	Le mixeur manuel
[lmul amzyan]	→	Petit molle (base de savon)

- **Nom + Nom :**

[ḥmam mriam]	→	Bain-marie
[ṣṣabun abldiy]	→	Savon noir
[lbbarfan kusmitik]	→	Parfum cosmétique

- **Verbe + Nom :**

[rumpisaj manyil]	→	remplissage manuel
[tstaqbal lavapur]	→	recevoir la vapeur

Dans un premier temps, on remarque, la présence de la détermination dans les six modèles cités ci-dessus, qui s'effectue par l'article « l », sauf dans les exemples : « [ħmam mriam], [şşabun abldiy], [rumpisaj manyil], [tstaqbal lavapur] ».

Ensuite, nous remarquons que ce modèle à deux éléments recourt à la juxtaposition où le nom est toujours juxtaposé à un adjectif, à un autre nom, ou à un verbe. Enfin, on peut dire que dans la construction du modèle à deux éléments, le procédé de la juxtaposition est un procédé assez récurrent. En fait, cette structure est très présente dans notre corpus.

5.3.2 Modèle à trois éléments

Nous avons également dans le corpus recueilli, le modèle à trois éléments qui est formé d'un nom et d'un syntagme prépositionnel qu'on peut représenter comme suit:

- **Nom + Préposition + Nom :**

[aman n'lurd]	→	Eau de rose
[latelyi n'tiktaj]	→	Atelier d'étiquetage
[lqṭtara n'lgaz]	→	Extracteur au gaz
[lqṭtara n'ṇhas]	→	Extracteur en cuivre
[lkimiya n'lurd]	→	Quantité de roses
[labbaray n'lumbalaj]	→	machine d'emballage
[jil n'lg ^w maj]	→	Gel de gommage
[rruh n'lurd]	→	Essence de rose

En observant de près l'ensemble des mots et des expressions du corpus recueilli, nous nous apercevons qu'un grand nombre de termes contient une particule « n » (de) qui sépare deux éléments (termes). Nait Zarrad K. définit la composition syntactique comme: *ceux ou les unités sont séparées par une particule*²²

De plus, le syntagme prépositionnel, dans ces exemples cités ci-dessus joue le rôle d'un complément de nom. Il a pour fonction de dévoiler le sens du substantif. En effet, pour mieux comprendre le rôle de ce syntagme, prenons le cas de « [lqṭtara] : Extracteur » qui est le noyau de certains « mots supports » ; on trouve « [lqṭtara n'lgaz] : l'extracteur au gaz », « [lqṭtara n'ṇhas] : l'extracteur en cuivre », etc. Donc le complément du nom est important pour savoir de quelle [qṭtara] ou [makina] il s'agit.

²²-Nait Zarrad, K. (1995) : *Tajerrumt n tmaziyt tamirant (taqbaylit) T1, talyiwin*, Ed. ENAG, Alger, p.47

▪ **[Lqṭṭara] (Extracteur):**

[n'lgaz] → au gaz

[n'nḥas] → fabriqué en cuivre

[n'ddw] → Électrique

▪ **[Imakina] (Machine):**

[n'tylaf] → D'encapsulation

[n'sulufan] → De cellophane

[n'tiktaj] → D'étiquetage

5.3.3 Modèle à quatre éléments

Le corpus que nous avons collecté contient également, au moins deux cas d'une structure à quatre éléments, comme suit:

▪ **Nom + Préposition + Nom + Adjectif**

Énoncé 1 : [lqṭṭara n'ddw asntxdam]

▪ **Nom + Préposition + Nom + verbe**

Énoncé 2 : [lqṭṭara n'nḥas urda'tnsxdam]

Dans le premier énoncé : [lqṭṭara n'ddw asntxdam] qui signifie littéralement « l'extracteur électrique est celui que nous utilisons », le coopérateur/trice utilise cette structure syntaxique pour nous dire avec quel type de machine ils travaillent (l'extracteur électrique). Dans le deuxième énoncé : [lqṭṭara n'nḥas urda'tnsxdam] qui signifie littéralement « l'extracteur en cuivre, nous ne l'utilisons pas ». En fait, le deuxième énoncé est la suite du premier, il signifie : « nous n'utilisons pas l'extracteur en cuivre ». En effet, les travailleurs au sein des coopératives agricoles de roses utilisent ce terme [lqṭṭara], qui est à la base, un mot emprunté de l'arabe classique, mais qui est déjà intégré dans le parler quotidien des coopérateurs/trices. Ce mot est placé dans les deux exemples en tête de phrase et sa fonction grammaticale est un nom. Du coup, cette structure syntaxique est rarement trouvée dans notre corpus.

En résumé, la structure syntaxique est très importante dans ce technolecte, vu que le fait de déplacer l'une des composantes d'un énoncé pourrait changer complètement sa signification. À cet égard, on peut dire que [dyik da-ntqṭṭar lurd ojdid] qui signifie littéralement « maintenant nous distillons de nouvelle roses » n'a pas le même sens que [urda-ntqṭṭar lurd aqurar dyik] qui veut exprimer « nous ne faisons pas la distillation des roses séchées maintenant ». Cela montre l'importance de la structure syntaxique dans le changement ou la modification du sens d'un énoncé et la construction de sa signification. De plus, le technolecte des coopératives agricoles de roses de Kelâat M'Gouna repose sur

deux procédés syntaxiques, à savoir la juxtaposition et la détermination. Nous avons vu également qu'un grand nombre de termes contient une particule « n » (de). Par conséquent, cette structure syntaxique recourt aux outils de liaisons offerts par la langue amazighe pour créer des modèles à deux, à trois et /ou à quatre éléments. En parallèle, ce changement de la structure syntaxique est accompagné d'un autre changement de nature phonétique pour intégrer et adapter les mots empruntés au système phonétique des coopératives/trices.

5.4 Analyse phonétique

Au niveau phonétique, nous avons remarqué que les mots empruntés au domaine de la production des roses s'adaptent (phonologiquement) au système de la langue amazighe employée et parlée par le locuteur qui travaille dans ce domaine. Ainsi, la variation touche non seulement les voyelles mais également les consonnes. Il serait alors intéressant d'examiner les influences de la langue amazighe sur les emprunts liés au technolècte des coopératives agricoles de roses de Kelâat M'Gouna. L'analyse phonétique portera sur les deux points suivants :

5.4.1 Transformations vocaliques

Au niveau du système vocalique, nous relevons également, le phénomène de « la voyelle nasale » dans certains emprunts qui appartiennent au technolècte des coopératives agricoles de roses de Kelâat M'Gouna et qui se réalise : voyelle +consonne. Voici quelques exemples :

[alymunṭir]	→	Alimentaire
[lk ^w ndunsur]	→	Condenseur
[lbutun n lurd]	→	bouton de rose
[rumpliṣṣaj manyil]	→	Remplissage manuel
[lbbarfan]	→	Parfum

Nous relevons également un changement au niveau de la durée, vu que nous passons d'une voyelle courte à une voyelle longue comme dans le passage de /o/ à /u/.

Exemples :

[lbutun n lurd]	→	Bouton de rose
[lg ^w maj]	→	Gommage
[lk ^w ndunsur]	→	Condenseur
[nnakahat alimunṭir]	→	Arômes alimentaires

5.4.2 Transformations consonantiques

Au niveau du système consonantique, nous avons le phénomène de « l'emphase » à travers la première lettre du mot. Voici quelques exemples :

[dd istilasyun]	→	Distillation
[ss itirna]	→	Citerne
[cc idira]	→	Chaudière

[ṭṭqṭar]	→	Extraction
[ʃʃabun]	→	Savon
[ʃʃtuk]	→	Stock
[ssulufan]	→	Colophane
[ddici]	→	Déchets des roses

Nous pouvons dire, à propos du système consonantique qu'il a connu des transformations et à travers : l'addition, la suppression, l'omission ou encore la substitution de certaines consonnes. De plus, le tamazight impose quelques transformations aux emprunts. Ces dernières touchent non seulement les consonnes, mais aussi les glides et les voyelles. L'objectif de ces mutations est l'intégration de ces termes au système d'accueil pour faciliter leur usage. En plus de ces variations morphologiques, syntaxiques et phonétiques, ce processus d'intégration exige quelques fois des fluctuations au niveau du sens, d'où la nécessité d'une étude sémantique du corpus pour déceler les écarts de sens.

5.5 Analyse sémantique

Il est clair que, certains mots ou expressions acquièrent une nouvelle signification quand ils sont utilisés dans un domaine particulier, bien qu'ils appartiennent à un autre domaine. C'est dans cette même perspective que nous avons essayé d'analyser notre corpus. En effet, nous avons remarqué que certains mots comme par exemple : « Damas » et « essentielle » ont connu un glissement de sens de la langue générale au technolecte des coopératives agricoles de roses. Ces mots acquièrent une nouvelle signification. Prenons le mot « Damas », ce dernier réfère, à l'origine, d'après Le Petit Robert, à la « capitale de Syrie, dans le S. du pays, dans une oasis irriguée par le Barada. 1,5 million d'habitants... ». Il renvoie, néanmoins, dans le technolecte des coopératives agricoles de roses à un rosier hybride ; il est l'un des types les plus importants des roses anciennes et il a une place de choix dans le pédigrée de nombreux autres types de rosiers.

En fait, comme nous avons vu dans le premier chapitre de ce travail, « rosa Damaskina » est le type de rosier qui existe à Kelâat M'Gouna. Ainsi, le mot «essentielle » renvoie, selon Le Petit Robert, à « ce qui est le plus important (ou à) qui est ce qu'il est par son essence et non par accident ». Dans le technolecte des coopératives agricoles de roses, le terme « essentielle » est employé avec le mot « huile », sa classe grammaticale est l'adjectif ; « huile essentielle » est le liquide concentré et hydrophobe qui est obtenu par l'opération de l'extraction mécanique.

Dans cette même perspective, nous trouvons un autre procédé stylistique dans ce technolecte, il s'agit du détournement de sens à travers l'utilisation de la métaphore. Le coopérateur/trice parle de « l'or en rose » : [ddhb aurdiy], pour désigner la rosa Damaskina. Or, nous savons tous que « l'or » est un métal, donc il n'appartient pas au domaine botanique, mais, nous savons au même temps que « l'or » est un symbole de richesse et de fortune. Il s'agit donc, d'un détournement de sens d'une manière métaphorique pour montrer la valeur et l'importance de la rose pour cette région.

Conclusion

À la fin de cette analyse, nous pouvons conclure que les coopérateurs/trices qui travaillent au sein des coopératives agricoles de roses dans la ville de Kelâat M'Gouna ont pu créer leur propre terminologie. Cette dernière, que nous avons qualifiée de technolecte, est issue, d'une manière générale, de la langue française. Il s'agit d'un discours oral et informel. Mais en même temps, ce technolecte se caractérise par une certaine stabilité linguistique qui se manifeste à travers un équilibre entre différents codes; entre la langue d'origine (prêteuse) et la langue cible (emprunteuse) et sur plusieurs niveaux: lexical, morphologique, syntaxique, phonétique et sémantique. Dans cette même perspective, nous avons choisi d'adopter le terme « technolecte » plutôt que d'autres appellations, parce que les pratiques langagières se font normalement en français, mais aussi en tamazight, ce qui est propre au technolecte. En plus, l'appellation « technolecte » prend en compte aussi les usages langagiers non normés, autrement dit, le technolecte. Contrairement à la terminologie et à la langue de spécialité qui peut intégrer plusieurs aspects liés aux usages de la langue, qu'elle soit, écrite et/ou orale, technique et/ou non technique, standardisée et/ou dialectale ; afin de décrire un domaine de l'activité humaine moderne ou artisanale. En fait, cette étude nous a permis d'exposer et de présenter les différentes caractéristiques de ce technolecte au niveau linguistique, terminologique et sociolinguistique selon Messaoudi. Nous avons constaté également que le technolecte des coopératives agricoles de roses est un terrain fertile dans lequel coexistent plusieurs langues; à savoir: le tamazight, le français, l'arabe classique et l'anglais, cela à travers, ce que les sociolinguistes appellent le phénomène de « contact des langues » et à travers, les précédés de formation des mots, à savoir les emprunts. À cet égard, nous avons pu conclure que la langue française a une forte présence dans le technolecte des coopératives de roses, puisque le lexique utilisé par les coopérateurs/trices est emprunté dans sa quasi-totalité à la langue française. Nous avons démontré aussi que le technolecte des coopératives agricoles de roses ne pourrait être compris seulement à travers l'usage d'un dictionnaire de la langue française. Mais en revanche, il faudrait un dictionnaire spécialisé pour comprendre la signification du lexique lié à ce domaine, vu que ce vocabulaire se caractérise par un écart sémantique. Au cours du traitement de notre corpus, nous avons découvert que le technolecte lié au domaine de la production des roses renvoie majoritairement, aux outils et aux actions menées par le coopérateur/trice. Ce dernier, change inconsciemment, la prononciation des mots empruntés pour les intégrer dans sa langue maternelle, et il utilise aussi, sans même le savoir, plusieurs variétés linguistiques à travers le procédé de l'alternance codique. En parallèle, ce phénomène linguistique (l'alternance codique) impacte à la fois la morphologie des termes empruntés, afin de les intégrer au système linguistique de la langue cible. Cette variation concerne également, le niveau phonétique à travers la modification de certaines voyelles ou consonnes. Dans cette même perspective, nous avons trouvé que la syntaxe du technolecte des coopératives agricoles de roses se base, de surcroît, sur la juxtaposition et la détermination. De même, elle s'appuie sur les outils de la langue amazighe qui lui permettent de construire des modèles à deux, à trois ou à quatre éléments. Cette transformation syntaxique est suivie d'une autre modification phonétique dont le but est l'adaptation et l'acclimatation des mots empruntés au système phonétique des coopérateurs/trices. En dernier lieu, nous avons une autre modification, cette fois-ci, d'ordre sémantique : certains mots ont subi un glissement au niveau du sens lors de leur passage au technolecte. Or, pendant cette analyse, précisément le dernier chapitre (présentation et analyse du corpus et synthèse des résultats), nous nous sommes focalisé sur l'étude lexicale

du technolecte phonétiquement, morphologiquement, syntaxiquement et sémantiquement, en revanche, nous n'avons pas traité les niveaux phrastiques et discursifs du technolecte qui pourraient être des prolongements possibles à cette recherche.

Références

- [1] Abouhassani, El. (2017). De la situation linguistique au Maroc. Revue Sciences, Langage et Communication. Volume 1, N°1 p.p.2 et 3.
- [2] Benthami Abdel-Ilah, (2012). Les contacts entre le français et l'arabe dialectal marocain dans le technolecte agricole des Zaers» in Sur les technolectes, Laboratoire Langage et Société CNRST-URAC 56, Université Ibn Tofaïl, FLSH Kénitra.
- [3] Blanchet, A., Gotman, A. (1992), L'enquête et ses méthodes : l'entretien. Paris : Nathan, p.9
- [4] Boukous, A. (2013). Langues, cultures et identités en Méditerranée. Paris : Karthala
- [5] Calvet, L.-J. (1987). La guerre des langues et les politiques linguistiques. Paris : Payot.
- [6] CALVET, L.-J. (1993). La sociolinguistique, que sais-je ? Presse Universitaires de France, Paris, PUF, p.17.
- [7] Carla, S. (2012). Le technolecte de la mécanique automobile au Liban in Sur les technolectes, Laboratoire Langage et Société CNRST-URAC 56, Université Ibn Tofaïl, FLSH Kénitra.
- [8] Chaker, S. Le TAMAZIGHT (Maroc central) – Tamaziyt, Revue Des Études Berbères, p.1. Disponible sur le site de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales. [<http://www.centrederechercheberbere.fr/tamazit.html>] (Consulté le 16 Avril 2021).
- [9] Dubois, Jean, (1999), Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse-Bordas/HER, Paris.
- [10] Ferdinand De Saussure, (2016). Cours de linguistique générale, Edition Payot, p.40.
- [11] Haouza, M. (2012). Spécificités du technolecte et productivité de l'entreprise. in Sur les technolectes, Laboratoire Langage et Société CNRST-URAC 56, Université Ibn Tofaïl, FLSH Kénitra.
- [12] Lehmann, A., Berthet.M, (2000). Introduction à la lexicologie, (sémantique et morphologie), éd, Nathan Université, ISBN-10 2091910988, p. 82
- [13] Le petit robert 2009
- [14] Le petit robert 2017
- [15] Messaoudi, L. (2004). Langue spécialisée et technolecte : quelles relations ? In Meta, Volume55, n° 1, p. 127-135. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/039607ar> DOI: 10.7202/039607ar.
- [16] Messaoudi, L. (2004). Les technolectes au Maroc. Fonctionnement et tendances d'évolution. In trame de langues, Paris, Maisonneuve et Larose, pp. 439-455.

- [17] Messaoudi, L. (2012). Technolectes savants, technolectes ordinaires : quelles différences ? In Sur les technolectes, Laboratoire Langage et Société CNRST-URAC 56, Université Ibn Tofaïl, FLSH Kénitra.
- [18] MOREAU, L. (1998). Sociolinguistique, Concepts de Bases. 2e éd, Editions Flammarion, p.236
- [19] Nait Zarrad, K. (1995). Tajerrumt n tmaziyt tamirant (taqbaylit) T1, talyiwin, Ed. ENAG, Alger, p.47
- [20] Pierre, L. (1995). Les langues spécialisées. Éd, (Presses universitaires de France) réédition numérique FeniX, ISBN2705920013, 9782705920012, introduction, p.29.
- [21] Pierre, L. (2012). Savoir, savoir-faire et savoir dire : technolecte et connaissance de la filière bois. In Sur les technolectes, Laboratoire Langage et Société CNRST-URAC 56, Université Ibn Tofaïl, FLSH Kénitra.
- [22] Phal, A. (1968). De la langue quotidienne à la langue des sciences et des techniques. Le français dans le monde, p.8
- [23] Rafiq, M. (2017). La situation linguistique au Maroc entre hier et aujourd'hui, E.N.S. de Casablanca - Université Hassan II de Casablanca p.299.
- [24] W.Labov, (1976). Sociolinguistique, éd, Editions de Minuit, ISBN 2707301205,9782707301208, p.366.
- [25] <http://www.ecoliers-berberes.info/EI%20Kelaa%20des%20Mgouna.htm>
- [26] <https://www.hcp.ma/draa-tafilalet/>